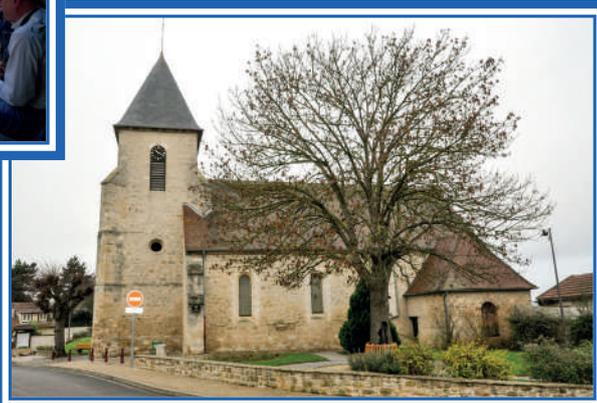
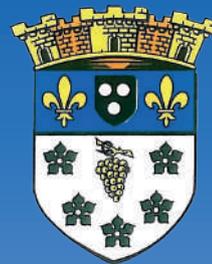


BOUAFLE





Sarl BRAS

Albino Bras

Toutes rénovations, Aménagement de combles

Maçonnerie générale, Carrelage, Parquets...

Plâtrerie, Isolation, Peinture, Charpente, Couverture

Tél./Fax : 01 30 95 25 73 - Port. 06 20 37 19 11



www.bras-bati.fr



21 bis, rue de l'Eglise - 78410 Bouafle - albino.bras@wanadoo.fr



Ets BROYEZ

Menuiserie Aluminium

Serrurerie Metallerie

Fenêtre Aluminium - PVC

Volet Roulant



368, rue de Flins - 78410 BOUAFLE

Tél: 01 30 95 18 10 - Fax 01 30 95 38 38

mail : contact@broyez.fr



Mécanique de précision

Étude & réalisation d'outillage

11, rue de St-Martin - 78410 BOUAFLE

Tél. 01 30 90 34 02 - Fax : 01 30 90 34 17

Portable : 06 28 27 14 21 - patrick.kolaczinski@free.fr



PONEY CLUB CENTRE ÉQUESTRE DES ALLUETS

ÉCOLE FRANÇAISE D'ÉQUITATION

2 manèges - 3 carrières

Cours à partir de 3 ans

Animation - Compétition - Pension

Stages pendant les vacances scolaires

Équitation scolaire

Route de Crespières - 78580 ALLUETS LE ROI

Tél. : 01.39.15.95.52 / Fax : 01.39.75.49.97

www.poneyclub-centreequestre-alluets.com



Mairie :

Place Erambert
Boîte postale n°6
Téléphone : 01 30 95 51 18
Fax : 01 30 95 84 74
mairie@bouafle.fr
www.bouafle.fr

Directeur de la publication :

Laurent Lallart

Réalisation :

 5, rue Édouard Branly
78520 LIMAY
Tél. : 01 34 97 50 90
fjd.studio@gmail.com

Édition, publicité :

Christian Tétard - 06 14 84 27 10

Dépôt légal :

1^{er} trimestre 2018



*Mes Chères Bouafloises
et chers Bouaflois,*

*Avant tout, il est nécessaire de
comprendre que toutes les décisions ou
orientations que les communes prennent
doivent tenir compte du contexte
international et national.*

*L'année 2017 a été une année de
transition :*

- afin de mettre en place une
réorganisation du conseil municipal suite
à la démission de Philippe Simon.*
- à la reprise des compétences Voirie et Eau par la Communauté
Urbaine en janvier 2017 et le transfert à la commune des
compétences enfance et petite enfance au 1^{er} septembre et de
la culture à travers notre bibliothèque au 1^{er} janvier 2018.*

*Nous espérons que nous allons revenir à une phase de
stabilisation de l'organisation afin de travailler plus sereinement.
Il reste malgré tout encore des incertitudes sur l'évolution
du modèle économique territoriale qui est sans cesse en
mouvement à travers les baisses régulières de dotation de l'état
depuis 5 ans et de l'évolution de la taxe d'habitation dans les
3 années à venir dont la vision reste encore opaque pour les
communes.*

*Nous attendons des éclaircissements de notre gouvernement sur
cette recette communale qui représente 40 %.*

*Dans ce monde en perpétuelle mutation, il est important de
rester calme, serein, de savoir prendre du recul, de partager et
d'échanger et de rester optimiste.*

*Tout cela en conservant nos valeurs républicaines, à savoir :
Liberté, Égalité et Fraternité auxquelles j'ajouterais : proximité,
convivialité et respect.*

*J'ai la volonté de redynamiser la vie du village avec les habitants,
les associations et l'équipe municipale.*

*Je vous adresse mes vœux les plus chers pour 2018, que cette
nouvelle année vous apporte joie, santé et bonheur dans un
monde apaisé. Profitez de chaque instant, et comme le disait
John Fitzgerald Kennedy, « il ne faut pas essayer d'ajouter des
années à sa vie, mais de la vie à ses années ».*

Laurent Lallart
Maire de Bouafle

SOMMAIRE

Contacts utiles	2
Projets	3
Développement éco	4
Vie locale	5
Vie quotidienne-urbanisme	6
Environnement	7
Budget	8
Enfance	9
Solidarité	12
Service et administration	14
Intercommunalité	15
Associations	16
Agenda	20
Carnet	4 ^e de couv

Contacts Utiles

POLICE 17
SAPEURS-POMPIERS 18
SAMU 15
CENTRE ANTI POISON: 01 40 05 48 48

→ MAIRIE

Téléphone : 01 30 95 51 18 - Fax : 01 30 95 84 74
Site internet : www.bouafle.fr mail : mairie@bouafle.fr
Horaire d'ouverture au public :

- ◆ Lundi 9H à 12H fermé l'après-midi
- ◆ Mardi 9H à 12H fermé l'après-midi
- ◆ Mercredi 9H30 à 12H et 13H30 à 18H
- ◆ Jeudi fermé toute la journée
- ◆ Vendredi 9H à 12H fermé l'après-midi
- ◆ Samedi 9H à 12H (Permanence état civil uniquement)

→ LA POSTE

du lundi au samedi de 09h à 12h et le mardi de 10h à 12h.
Accueil téléphonique 3631

→ POLICE MUNICIPALE

Place Erambert - 78410 BOUAFLE
Téléphone : 06 75 35 99 89
mail : policemunicipale@bouafle.fr
Horaires : Lundi au vendredi 8h15/12h00 et 13h15/17h00
En dehors de ces horaires composer le 17
ou le 01 34 75 50 04 (gendarmerie nationale)
Opposition carte bancaire : 0 892 70 57 05
Opposition chéquier : 0 892 68 32 08

→ GENDARMERIE

21, rue du Bel Air – ECQUEVILLY
Téléphone : 01 34 75 50 04

→ ÉCOLES

- ◆ École élémentaire – Directrice Madame NANCEY
Téléphone : 01 30 95 51 92
- ◆ École maternelle – Directrice Madame JENSEN
Téléphone : 01 30 95 48 14

→ CENTRE DE LOISIRS COMMUNAL

Centre «Le tilleul » rue de la Croix Boussey
Téléphone : 01 30 90 11 39

→ MICRO CRÈCHE COMMUNALE «POMME DE REINETTE »

Renseignements – accueil et inscriptions :
Téléphone : 01 30 91 14 06

→ BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

40, rue Maurice Berteaux - Téléphone : 01 30 95 22 26
Horaires :
Le mercredi de 10H à 12H et de 16H30 à 18H
Le vendredi de 16H à 18H
Le samedi de 10H à 12H

Comité de lecture à la Bibliothèque
Horaires : mercredi de 14h à 16h
Nombre de comités dans l'année : 5
Déroulement : nous nous retrouvons autour d'un café,
d'un thé et de petits gâteaux pour échanger sur les livres
que nous avons lus (anciens et nouveaux).
Participants assidus : Évelyne, Brigitte, Denise, Annick,
Alice et Olivier. De temps en temps, d'autres participants
se greffent dans le groupe. Nous avons également de
jeunes lecteurs. Prochaine date : consulter le site internet
www.bouafle.fr - Rubrique culture loisirs - loisirs

→ GARE SNCF LES MUREAUX

Renseignements voyageurs 08 36 35 35 35

→ SUEZ

09 07 408 408

→ VEOLIA TRANSPORT

La Chamoiserie – ECQUEVILLY 01 30 90 43 00

→ PERMANENCE DE L'ÉCRIVAIN PUBLIC – BOUAFLE

Tous les vendredis au local du CCAS
190 rue des Charnelles à Bouafle de 9H15 à 11H30
Téléphone : 09 64 41 05 78

→ PERMANENCE DU CONSEILLER JURIDIQUE – BOUAFLE

Les 1^{er} jeudis de chaque mois de 9H15 à 11H30 au local du
CCAS - 190 rue des Charnelles à Bouafle
Téléphone : 09 64 41 05 78

→ ASSISTANTE SOCIALE

Espace Territorial 3 Quai Albert 1^{er} – MEULAN
Téléphone : 01 34 92 87 20

→ PRATICIENS DE SANTÉ DE BOUAFLE

- ◆ Madame BUE/HERSERANT Thérèse - kinésithé-
rapeute & podologue - 13, rue Laguillermie - BOUAFLE
Téléphone : 01 30 90 09 71

→ MAISON MÉDICALE

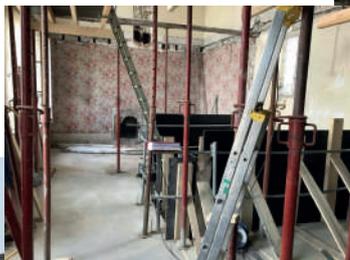
- ◆ Madame PEYPOUDAT, médecin
Téléphone : 01 86 26 14 80
- ◆ Madame VITTE, médecin
Téléphone : 01 30 98 21 06
- ◆ Madame CHEVALIER - PHARMACIE
Téléphone : 01 30 95 56 10
- ◆ Monsieur DUPUIS – Ostéopathe
Téléphone : 06 85 53 67 34
- ◆ Madame TILLARD – Orthophoniste
Téléphone : 06 63 14 54 98 ou 01 30 99 36 40
- ◆ Madame MUTEL – Psychologue
Téléphone : 06 74 89 92 77
- ◆ Madame DIDIER-FOLIGUET – infirmière
Téléphone : 01 30 95 55 75

Évolution des travaux de la mairie

Le 26 septembre 2017, les travaux de réhabilitation de la mairie ont débuté !

La 1^{re} phase des travaux, comprend la rénovation de l'ancienne poste avec la démolition des structures intérieures, afin de créer de nouveaux planchers et un nouvel escalier plus solides.

La seconde phase concerne l'extension de la Mairie sur le parking, avec le forage du sol pour la pose des fondations.



Les services administratifs déménagent

Au cours du 1^{er} trimestre 2018 les services administratifs de la mairie déménageront rue de la Croix Boussay, (à l'angle de la micro-crèche et de l'école maternelle) pour toute la durée des travaux de réhabilitation de la Mairie. Les horaires de la mairie changeront à compter de ce déménagement.

HORAIRES :

Lundi 9H à 12H fermé l'après-midi

Mardi 9H à 12H fermé l'après-midi

Mercredi 9H30 à 12H et 13H30 à 18H

Jeudi fermé toute la journée

Vendredi 9H à 12H fermé l'après-midi

Samedi 9H à 12H (Permanence état civil uniquement)



Projet Fossé Maulet

La zone d'aménagement du Fossé Maulet permettra de répondre aux besoins de logements en location ou en accession à la propriété. D'une part pour nos aînés afin d'avoir des logements de plain pied mais aussi de proposer aux primo accédants une gamme de maisons variées.

Ce projet s'imbriquera dans notre environnement en lien avec le cœur du village.

L'année 2018 sera une phase d'acquisition des terrains via l'Établissement Public Foncier des Yvelines et la préparation d'un cahier des charges de consultation pour les aménageurs.



Développement Economique

Commerces de bouche

BOULANGERIE

20, rue de l'Église
018354 0988



PIZZ'O BOIS

Rue Maurice BERTEAUX
09 83 63 68 62

CRÊPERIE «LA VALLÉE»

9, route des Mureaux
0130 95 70 56



O CAFE GOURMAND

1, rue Maurice Berteaux
0130 95 51 47



→ Le marché

Place Érambert

Tous les dimanches matin de 9h à 13h:

- ◆ Yaourts I-Grec (Monsieur DAUSSY Benoît)
- ◆ Maraîcher (Monsieur VALLÉE Étienne)
- ◆ Maraîcher (Monsieur BAUDIN)

- ◆ Pizzaiolo (le mercredi soir)
- ◆ Vente habillement (le vendredi matin)
- ◆ Vente de couscous (le jeudi soir à partir de 17h)



RAPID MARKET

Rue M. Berteaux
0134 75 94 71



Arrivée de la nouvelle policière municipale

Depuis le mois de novembre, la municipalité a accueilli la nouvelle policière municipale de Bouafle en remplacement de Bernard Buffière. Vous l'avez sûrement déjà rencontrée dans les rues du village. Après avoir passé deux ans dans les rangs de la gendarmerie, en tant que gendarme adjoint volontaire, elle a obtenu le concours de la police municipale en 2007. Avant d'arriver dans notre village, elle a exercé dans le Val d'Oise puis dans une ville de plus de 17 000 habitants dans les Yvelines. Nous lui souhaitons la bienvenue dans ses nouvelles fonctions.

Contact :

Le bureau de la police municipale se trouve à la Mairie.
Téléphone : 06 75 35 99 89
En cas d'urgence, nous vous rappelons que le 17 reste le numéro à composer.
Courriel : police.municipale@bouafle.fr

Compétences et missions :

La police municipale de Bouafle est composée d'un seul agent. Les policiers municipaux sont des agents de police judiciaire adjoints, article 21-2° du code de procédure pénale. Ils sont chargés des domaines de compétence suivants :

La police administrative sous l'autorité du maire :

- ◆ du bon ordre (troubles de voie publique, surveillance des lieux de rassemblement, manifestations...),
- ◆ de la sûreté (prévention des actes délinquants, vols, dégradations...),
- ◆ de la sécurité (prévention des accidents divers, sécurisation des voies de circulation, stationnement, zone bleue, dépôts sur le domaine public, divagations d'animaux...),
- ◆ de la salubrité (dépôts sauvages, nettoyage des terrains...)
- ◆ et de la tranquillité publique (nuisances sonores...).

Les missions des policiers municipaux en matière de surveillance générale de la voie et des lieux publics s'inscrivent dans le cadre d'une police de proximité, ce qui nécessite une étroite coordination, formalisée dans une convention entre les forces de sécurité de l'État (gendarmerie d'Ecqueville) et le service de police municipale.

VOUS CONSTATEZ UN CONTENU SUSPECT OU ILLICITE SUR INTERNET

Signalez-le sur le site dédié : **PHAROS**

Plate-forme d'Harmonisation, d'Analyse, de Recoupement et d'Orientation des Signalements

internet-signalement.gouv.fr

internet-signalement.gouv.fr

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous vous absentez ?
Bénéficiez de **L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES** : faites surveiller votre domicile par les services de gendarmerie.

Le bon réflexe pour être informé de toute anomalie en votre absence.
Informations et inscriptions dans votre brigade de gendarmerie.
Pour gagner du temps, remplissez le formulaire sur www.interieur.gouv.fr

DU 01^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE

La police judiciaire sous l'autorité du Procureur de la République :

- ◆ L'application des arrêtés municipaux,
- ◆ le relevé des infractions au Code de la route, au code de la voirie routière, au code de l'urbanisme, au code de l'environnement en ce qui concerne la protection de la faune et de la flore, la pêche, la publicité, etc. (informations complémentaires sur les compétences PM <http://www.collectivites-locales.gouv.fr/agents-police-municipale>).

Outre les missions dévolues par les codes en vigueur, la police municipale assure la surveillance des entrées et sorties des écoles.

Tranquillité absences toute l'année :

Ce service de surveillance de votre logement, quand vous partez quelques jours en vacances, est disponible tout au long

de l'année même en dehors des dates de vacances scolaires. Pour en bénéficier, il suffit de vous inscrire auprès de la police municipale en laissant vos coordonnées et dates d'absence ou de remplir le formulaire adéquat. La police municipale et la gendarmerie assureront des rondes pour s'assurer que rien n'est inhabituel.

La gendarmerie organise une réunion publique « participation citoyenne » le 6 février 2018 à 20h30 à la salle du sous-sol

La bibliothèque communale en 2018 !

La Bibliothèque deviendra une compétence communale au 1^{er} janvier 2018, notre bibliothécaire Olivier Navarro, sera partagé à 50 % en accord avec la commune de Meulan, comme cette année. Il nous donne entière satisfaction et continuera à faciliter l'accessibilité à la culture et à la lecture pour toutes les générations.

L'église

L'église d'Ecqueville étant en travaux, il y aura désormais tous les premiers dimanches du mois une messe au sein de notre église Saint Martin. L'église sera réouverte en journée à la demande et en accord avec le Père Damien et la gendarmerie, l'organisation reste à peaufiner.



Vie Quotidienne

Quelques travaux réalisés par les services techniques !

Comme vous l'avez constaté, divers travaux ont été effectués par les employés communaux.

Aire de jeux de l'école maternelle

L'aire de jeux à l'école maternelle a été aménagée pour remédier aux désordres (terre, boue...) dans les classes. Une dalle de béton, réalisée par les services techniques de la commune a d'abord été mise en place, avant d'être recouverte d'une couche engazonnée synthétique.



Les toilettes de la salle du sous-sol aménagées

Suite à un audit sur la mise en accessibilité des personnes à mobilité réduite (P.M.R.) dans les établissements communaux recevant du public (E.R.P.), et dans le souci de la sécurité et de l'autonomie des personnes en situation de handicap, les services techniques ont réalisé les travaux nécessaires dans les toilettes de la salle du sous-sol.



Accès pmr au stade montcharmont

Une rampe d'accès a été conçue par les services techniques, dans un souci d'optimisation de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Le stade a pour vocation d'accueillir tous les publics dans des conditions idéales de sécurité et de confort.



Urbanisme

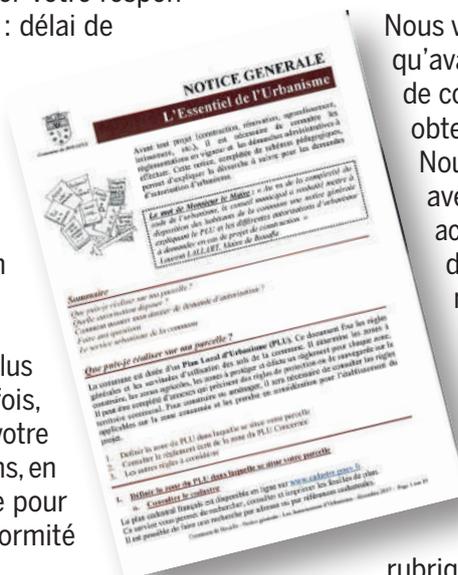
Infraction aux règles d'urbanisme

La réalisation de travaux non conformes à l'autorisation obtenue ou contrevenant au plan local d'urbanisme (PLU) constitue une infraction pouvant engager votre responsabilité pénale sur une certaine période: délai de prescription.

Ce délai est passé de 3 à 6 ans depuis le 28 février 2017. Il démarre à partir de l'achèvement des travaux et est rétroactif, c'est-à-dire qu'il s'applique aux infractions commises avant cette date, sauf si l'ancien délai de 3 ans est déjà prescrit.

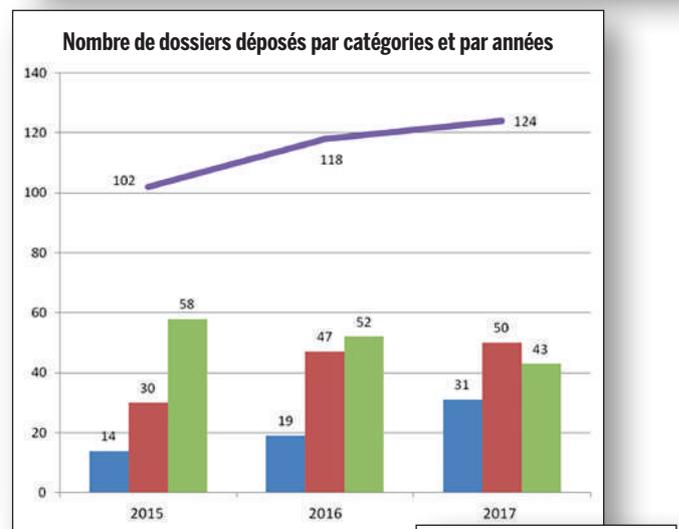
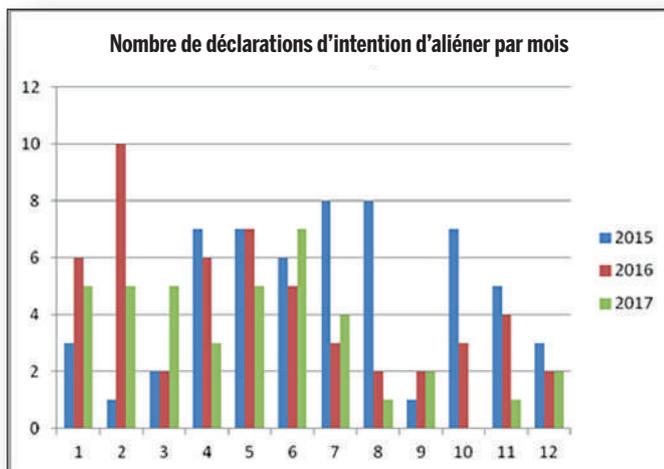
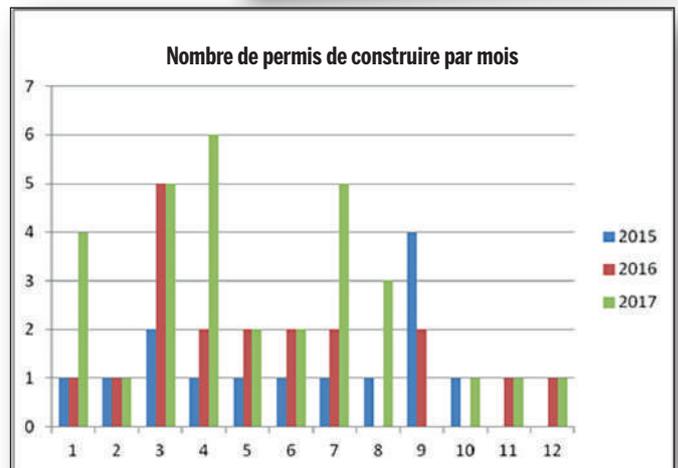
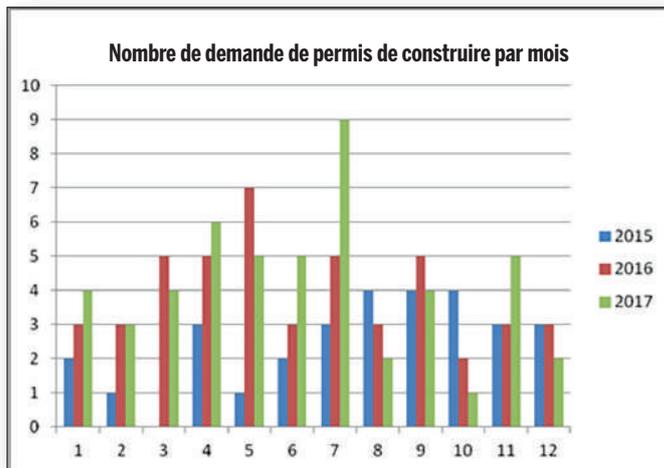
Au-delà du délai de 6 ans, vous ne pouvez plus faire l'objet de poursuites pénales. Toutefois, passé ce délai, la commune peut engager votre responsabilité civile, dans la limite de 10 ans, en saisissant le tribunal de grande instance pour ordonner la démolition ou la mise en conformité de votre construction.

Cette année sur la commune, 10 procès-verbaux d'infraction ont été dressés et transmis au tribunal pour instruction.



Nous vous rappelons qu'avant tout commencement d'un projet de construction et/ou travaux, vous devez obtenir une autorisation de la commune. Nous vous invitons à prendre rendez-vous avec le service urbanisme afin de vous accompagner dans la constitution de votre dossier. De plus, même si votre projet n'est pas soumis à déclaration celui-ci doit respecter les prescriptions du PLU.

Afin de vous accompagner dans vos démarches, une notice, complétée de schémas pédagogiques, est disponible à l'accueil de la mairie et sur le site internet www.bouafle.fr rubrique URBANISME.



Environnement

Sacs déchets verts :

La distribution de sacs de déchets verts s'effectuera les 14 & 24 mars 2018.

Quantité délivrée : 1 paquet de 10 sacs/ foyer

Pour les personnes qui ne pourront pas retirer leurs sacs, elles pourront venir les chercher en Mairie jusqu'au 24 avril 2018. À compter de cette date, la municipalité pourra délivrer un second paquet jusqu'à épuisement du stock.

La Ville a constaté une recrudescence des déjections canines sur les trottoirs. Un petit rappel de savoir-vivre s'impose.

Pour que le village reste propre, il appartient aussi à chacun de respecter son environnement en faisant preuve de civisme et en respectant certaines règles de bonne conduite.

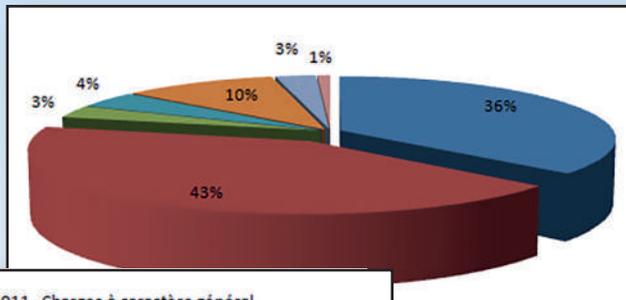
La municipalité a mis à la disposition des citoyens des distributeurs de sacs plastiques.

Une amende de 35 euros peut être dressée à toute personne propriétaire de chiens ne faisant pas le nécessaire (RAPPEL DÉJÀ FAIT AU MOIS DE MARS DERNIER DANS LA FEUILLE DE CHOU).

Nous comptons réellement sur votre compréhension et espérons une nette amélioration.

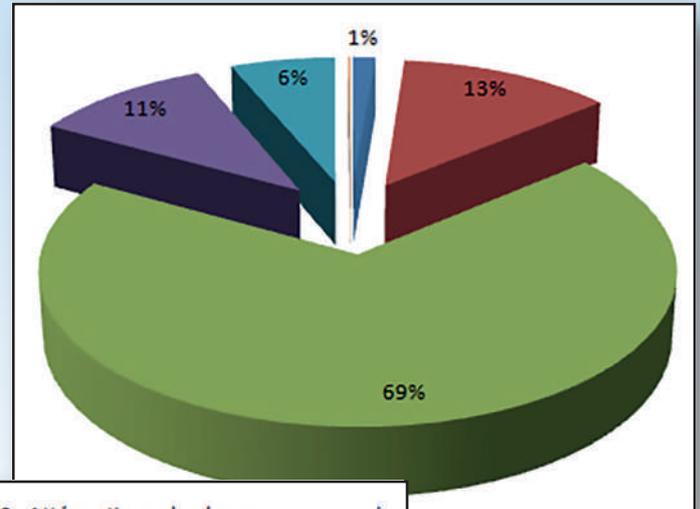
Finances - Budget

Répartition des dépenses de fonctionnement Année 2017



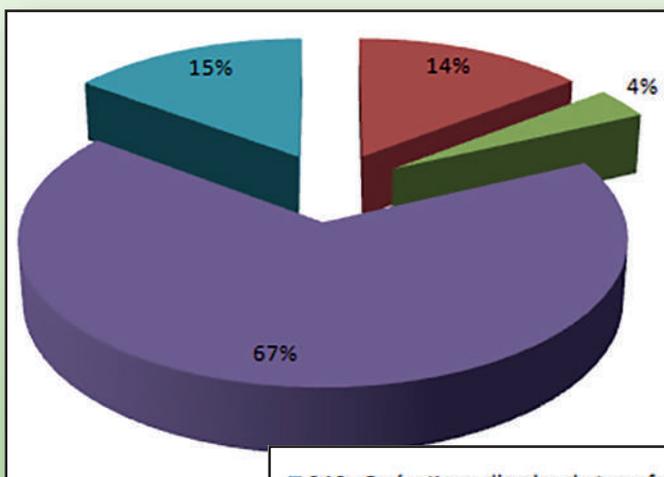
- 011 - Charges à caractère général
- 012 - Charges de personnel et frais assimilés
- 014 - Atténuations de produits
- 022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)
- 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 65 - Autres charges de gestion courante
- 66 - Charges financières
- 67 - Charges exceptionnelles

Répartition des recettes de fonctionnement Année 2017



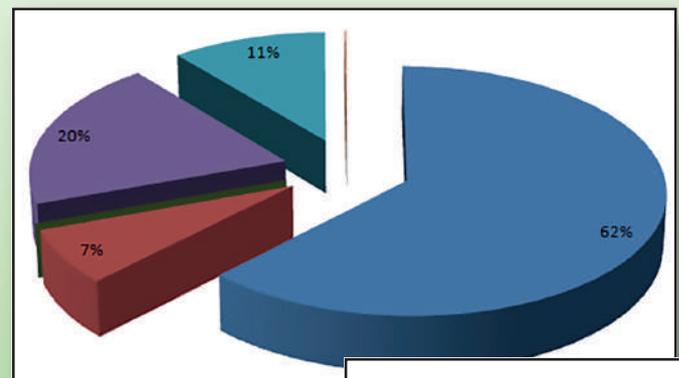
- 013 - Atténuations de charges
- 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses
- 73 - Impôts et taxes
- 74 - Dotations, subventions et participations
- 75 - Autres produits de gestion courante
- 77 - Produits exceptionnels

Répartition des dépenses d'investissement Année 2017



- 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 16 - Emprunts et dettes assimilées
- 20 - Immobilisations incorporelles
- 21 - Immobilisations corporelles
- 23 - Immobilisations en cours

Répartition des recettes d'investissement Année 2017



- 021 - Virement de la section de fonctionnement
- 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 041 - Opérations patrimoniales
- 10 - Dotations, fonds divers et réserves
- 13 - Subventions d'investissement
- 16 - Emprunts et dettes assimilées
- 23 - Immobilisations en cours

Des nouvelles de l'école élémentaire Joliot-Curie

Cette année, 136 élèves fréquentent l'école élémentaire Joliot-Curie

La répartition des élèves s'effectue sur 5 classes comme suit :

- ◆ CP : Madame RIVOALEN, 27 élèves
- ◆ CP/CE1 : Mme GUTIERREZ, 26 élèves
- ◆ CE1/CE2 : Mme NANCEY, 27 élèves
- ◆ CE2/CM1 : Mme COURTOIS, 28 élèves
- ◆ CM1/CM2 : Mme OURRAD, 28 élèves

Quelques mots au sujet des sorties de l'an passé :

Au début de l'année scolaire 2016-2017, les élèves de CP et de CE1 sont allés à l'école de la campagne et de la forêt pour diverses activités.

En décembre, les CE2/CM1 et les CM2, à Albert dans la somme.

Les CE2 et les CE2/CM1, en mars à la serre zoologique Biotropica.

Les CM2 ont participé au projet «Papyrus » qui se clôturait par une course d'orientation à la base de loisirs de Moisson. Et pour les préparer à rentrer au collège d'Ecquevilly des rencontres diverses ont été organisées (dernière épreuve du Marathon orthographique commune, rencontre de badminton...)

Et tous les élèves ont profité du spectacle «le chat bleu » sur le thème de la différence pour Noël et de la conférence pédagogique sur le thème de l'eau, en février.

Une nouvelle année scolaire s'ouvre et d'autres projets naissent

L'équipe enseignante souhaite mettre en place un projet pluridisciplinaire dans lequel les élèves pourront participer activement et découvrir une dimension artistique en créant une fresque en mosaïque, sur le thème de la citoyenneté. Tous les élèves ont réalisé une production pour les balades d'automne organisées par la municipalité.

Toutes les classes se rendront à la bibliothèque municipale. Les CP, CP/CE1, CE1/CE2 ont profité d'ateliers autour des arts du cirque et d'un spectacle.



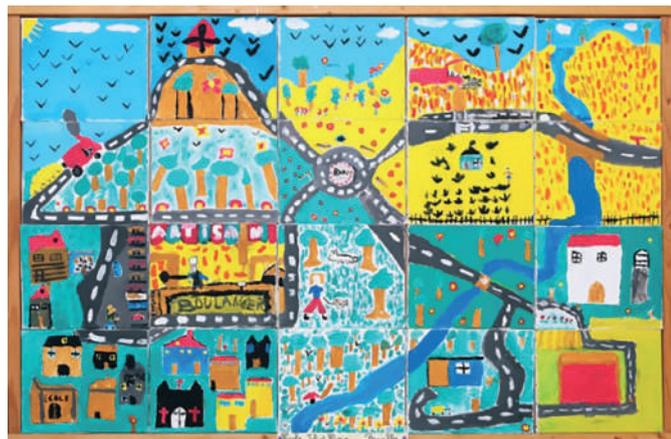
Des robots «Blue Bot » ont été empruntés dans le but de travailler sur la programmation de déplacements.

Des élèves participeront au projet e-villes en Yvelines, ils pourront raconter leur ville, leur village en numérique. Le thème arrêté est : «Habiter, se déplacer, vivre avec les autres dans la ville ». La participation à ce projet est rendue possible grâce à l'arrivée, en janvier 2017, des tablettes à l'école.

Du théâtre est envisagé.

Un marché des connaissances entre les élèves est organisé. Les chorales se réunissent pour travailler divers chants afin de les présenter aux familles en fin d'année.

Les élèves et l'équipe enseignante remercient la municipalité, l'association des Amis des Écoles et les parents qui, par leur investissement, permettent d'enrichir le parcours de chacun.



Les élections des parents d'élèves se sont déroulées le vendredi 13 octobre 2017

Voici les représentants élus au conseil d'école :

Membres titulaires :

Mme Carine VALLÉE, Mme Martine LECOCQ, Mme Virginie LEVASSEUR, M. Éric CORROYER et Mme Sonia LATCHER

Membres suppléants :

Mme Marie-Pierre PEREZ, M. Edmond MAMBOLO, Mme Ludivine DECOLLONGE et Mme Stéphanie MARTINOT

Celles-ci ont été propices à des temps d'éducation morale et civique dans les classes autour du vote ainsi chaque classe a profité du matériel électoral pour élire ses délégués d'élèves.

Des nouvelles de l'école maternelle du Cèdre

Une nouvelle année vient de débiter à l'école maternelle du cèdre. 81 petits élèves fréquentent notre école. Tout ce petit monde participe avec sérieux et motivation, aux différentes activités proposées. Les journées et les semaines sont bien remplies, personne n'a le temps de s'ennuyer !

Voici quelques activités pratiquées au quotidien :

Tous les mardis matin, nous nous retrouvons pour la chorale, les chants appris sont présentés aux parents le jour de la kermesse.

Les mardis et jeudis après-midi, des jeux mathématiques en petits groupes, sont proposés aux élèves de grandes et moyennes sections.

Les jeudis et vendredis matins sont mis en place des parcours de motricité, très appréciés de nos élèves.

Équipe enseignante :

Directrice : Mme Jensen

Petite section : Mme Jensen, 28 élèves

Atsem : Mme Chevalier

Moyenne/Grande section : Mme Lehmann-Martin, 26 élèves

Atsem : Mme Ollivier

Grande/Moyenne section : M. Combres, 27 élèves

Atsem : Mme Debair

EVS : Mme Oliveira

AVS : Mme Poulain

Parents d'élèves élus :

Titulaires : Mme Dandin, M. Mambolo et M. Vallée

Suppléantes : Mmes Noiret, Hoefkens et Pascault



Il y a aussi la venue du Père Noël, la galette des rois et bien sûr la sortie de fin d'année au poney club des Alluets le Roi !

Toutes ces manifestations sont financées par l'association « les amis des écoles », par la participation des parents à la coopérative scolaire, ainsi que par la mairie de Bouafle et nous les en remercions vivement.



Nous continuons notre partenariat avec Olivier Navarro (bibliothécaire) qui nous accueille tous les vendredis après-midi pour nous conter de belles histoires !

D'autres événements viennent rythmer notre quotidien, cette année nous aurons trois spectacles de théâtre et Michèle Walter, notre conteuse favorite viendra également dans notre école.



Micro-crèche



Pour tous renseignements et les inscriptions, les familles doivent contacter directement la micro-crèche au 0130 9114 06.

La micro-crèche accueille les enfants :

- ◆ du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00.

Les enfants seront accueillis par :

- ◆ Isabelle éducatrice de jeunes enfants et responsable de la structure
- ◆ Maud auxiliaire de puériculture

- ◆ Anaïs diplômée d'un BEP, sanitaire et social

La structure dispose de deux jardins :

- ◆ le premier permet aux enfants de jouer avec les vélos, toboggan, ballons, etc.
- ◆ le second est un potager de fruits, légumes et fleurs

«SNEJI» une intervenante musicale, rendra visite «presque» tous les vendredis matin, et ce, jusqu'au mois de juillet ! Ce n'est pas encore «the voice kids» mais la chorale swing de bon cœur !

Enfance

Centre de Loisirs

Fort de ses 10 ans d'existence dans ses locaux actuels, l'accueil de loisirs «Les tilleuls», propose différents temps d'accueil selon les besoins, les attentes des familles.

L'accueil périscolaire ouvre ses portes de 7h à 8h40 et de 16h30 à 19h les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire.

L'accueil extrascolaire vous propose d'accueillir vos enfants en journée, les mercredis et vacances de 7h à 19h.

L'équipe d'animation, Youssef, Imane, Jonathan et Virginie, élabore des projets d'activités diverses et variées en adéquation avec les objectifs pédagogiques de la structure.

L'équipe veille au respect du rythme de vie de chaque enfant afin qu'il puisse en fonction de son âge, de ses besoins, de sa capacité s'épanouir, s'amuser, jouer, découvrir, se construire, se développer, vivre ensemble sur les différents temps d'accueil proposés aux familles.

Pour tous renseignements, vous devez vous rendre directement au centre de Loisirs ou contacter la directrice :

Mme MAINOT Virginie

Tél. : 0130 90 11 39.

<http://www.ifac.asso.fr/Accueil-de-Loisirs-de-Bouafle>



CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Des aides peuvent être attribuées par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) aux familles dans le besoin, sous forme de secours, de prêts ou autres dispositifs adaptés à la situation des demandeurs.

ADRESSE: 190 rue des Charnelles (Maison Médicale)

Contact et renseignement:

Mairie, 1 place Erambert 78410 Bouafle

Tél.: 0130950277

Les personnes âgées de 60 ans et + peuvent bénéficier:

- ◆ d'une télé assistance
- ◆ du portage des repas à domicile qui a lieu tous les midis du lundi au dimanche - s'adresser à la Mairie de BOUAFLE
- ◆ de l'A.P.A. (Allocation de Perte d'Autonomie). L'APA est une allocation destinée, sous certaines conditions, aux personnes qui vivent à leur domicile, dans leur famille, chez un tiers ou dans un établissement d'hébergement et qui rencontrent des difficultés pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne.
- ◆ du Maintien à domicile
 - Service d'aide à la personne
 - Soins médicaux
 - Téléalarme
 - Livraison de repas

Un dossier de demande d'aide est à remplir obligatoirement par le demandeur, l'aide sera attribuée par les services compétents.

- ◆ de l'Aide à domicile

Une liste est consultable en mairie pour les personnes qui ont un réel besoin d'aide concernant les travaux journaliers d'entretien de la maison, les repas, les courses.

Elle est assurée par l'A.L.D.S pour les personnes qui ont besoin de soins corporels (toilette, aide au lever, etc..).

Autres aides et soutiens

Allocation énergie

L'allocation énergie, d'un montant de 100 euros, peut être attribuée sous conditions.



Se renseigner en Mairie pour les documents à fournir. Démarche à effectuer avant le 15 décembre de l'année en cours.

Tickets piscine et cinéma

De 3 à 17 ans - tickets piscine et cinéma distribués une fois à chaque vacances scolaires, sur présentation de la carte d'identité de l'enfant, accompagné d'un parent.

Bons loisirs

De 3 à 18 ans- afin de favoriser l'accès des plus jeunes de Bouafle aux activités culturelles ou sportives, proposées par les associations de la commune, une aide financière est mandatée sur le compte bancaire du représentant légal, selon une grille tarifaire.

Repas des aînés

Comme chaque année, le repas des anciens constitue un temps fort de l'activité du CCAS. C'est donc dans la salle de Flins avec une vue agréable sur le parc, que les élus accueillent avec un plaisir non dissimulé les 110

participants, le 18 novembre 2017. Rien ne manquait pour que la fête soit belle et pour que ce moment de convivialité soit savouré pleinement.

Afin de connaître les attentes de nos aînés, le CCAS a souhaité distribuer des sondages à chacun d'entre eux.

L'étude de ces sondages se fera prochainement.

La maison de la justice et du droit

Un service gratuit et confidentiel d'information juridique
Maison de justice et du droit des Mureaux
79 Bd Victor Hugo 78130 LES MUREAUX
78130 Les Mureaux
Téléphone : 01 34 92 73 42
www.mjd-valdeseine.fr

La Maison de la Justice et du Droit du Val de Seine, offre un large panel de permanences pour que les usagers puissent trouver l'information juridique qu'ils recherchent, et ce autour de 3 missions :

L'accès au droit et à l'aide aux victimes

La Maison de justice et du droit (MJD) propose une explication simple, objective et théorique aux problématiques juridiques des usagers. L'accès au droit concerne des domaines aussi variés que les questions relatives à la famille, au droit du travail, au droit de la consommation... Selon la nature de la demande, une orientation vers le service compétent ou un intervenant spécialisé peut également être proposée.

L'information juridique vise à :

- ◆ traduire en termes juridiques une situation de faits
- ◆ proposer une explication simple, objective et théorique au problème juridique
- ◆ orienter si nécessaire l'usager vers un intervenant spécialisé ou le service compétent
- ◆ informer l'usager sur les recours possibles
- ◆ ne donner aucun avis, ni aucun conseil juridique
- ◆ ne pas influencer l'usager dans sa prise de décision
- ◆ En aucun cas, les informations délivrées par les juristes de la Maison de la Justice et du Droit se substituent aux conseils d'un avocat.



Traitement judiciaire

La Maison de justice et du droit a été créée dans le but de mettre en œuvre des alternatives aux poursuites pénales permettant une réponse rapide et pédagogique à des délits mineurs. Elle offre également un lieu de proximité géographique pour la tenue des suivis socio-judiciaires assurés par le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation.

L'aide personnelle et administrative

La Maison de la Justice et du droit propose également des aides dans vos démarches personnelles et administratives.

- ◆ Permanences d'Ecrivain public
- ◆ Permanences Psychologiques de l'APSY (agence de prévention spécialisée des Yvelines) en direction des enfants et des jeunes.

Chaque année, la Maison de la Justice et du Droit du Val de Seine mène plus d'une trentaine d'actions comme « Justice par les jeunes », « journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes », « avoir son permis et le garder »...



MARPA, cela veut dire Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie.

La MARPA, située à Flins-sur-Seine accueille 24 appartements dont 6 sont prévus pour les habitants de Bouafle. Elle propose aux résidents un logement privatif ainsi que des espaces de vie collective. L'objectif est que chacun

le choix du bien-être

dispose d'un vrai «chez soi» tout en conservant, voire en enrichissant, ses activités et relations sociales antérieures. Par conséquent, des flyers ont été envoyés à toutes les personnes pouvant bénéficier de ce service. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Monsieur DUBOST (conseiller municipal) au 0130 95 51 18 ou à mairie@bouafle.fr

Nouvelles démarches dématérialisées

Depuis novembre 2017, la préfecture des Yvelines et les sous-préfectures ont fermé leurs guichets usagers de la route. Les demandes de permis de conduire et d'immatriculation des véhicules se font désormais UNIQUEMENT en ligne.

Carte grise

- ◆ Je me rends sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- ◆ Je clique sur la rubrique qui concerne la démarche que je veux effectuer (demande de duplicata, demande de changement d'adresse, demande de changement de titulaire, déclaration de cession d'un véhicule...).
- ◆ Je crée un compte usager ou me connecte à mon compte s'il existe déjà. Je pourrai ainsi suivre l'état d'avancement de ma demande. Je peux utiliser France Connect, la solution proposée par l'État pour simplifier la connexion aux différents services en ligne.
- ◆ Je renseigne le numéro d'immatriculation, ainsi que le code confidentiel attribué au titre, figurant sur le courrier d'envoi de ce dernier.
- ◆ En cas de perte, ma déclaration de perte s'effectue directement en ligne. En cas de vol, je dois le déclarer au préalable à la police ou à la gendarmerie.
- ◆ Une fois la démarche finalisée, je peux imprimer le certificat provisoire d'immatriculation qui m'autorisera à circuler avec mon véhicule, ainsi que le récépissé de



dépôt de ma demande. Je reçois ensuite mon certificat d'immatriculation à mon domicile.

- ◆ Dans le cas d'une cession, je renseigne les informations portant sur l'identité de l'acquéreur de mon véhicule, afin de ne pas recevoir les avis de contravention pour les infractions commises par l'acquéreur. Un code de cession et un certificat de situation administrative me sont attribués. Il me faudra les communiquer à l'acquéreur.

Permis de conduire

- ◆ Je rassemble les pièces justificatives. J'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés, repérables par la vignette bleue «agréé service en ligne ANTS.»
 - ◆ Je me rends sur <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>
 - ◆ Je crée un compte en cliquant sur «je fais une demande en ligne».
 - ◆ En cas de perte, j'effectue ma déclaration de perte en ligne. En cas de vol, je dois me rendre dans un service de police ou de gendarmerie.
 - ◆ En cas de vol et de perte, j'effectue également mon achat de timbre fiscal en ligne.
 - ◆ Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
 - ◆ Je reçois mon permis de conduire à mon domicile.
- La préfecture et les sous-préfectures proposent des points numériques dans leur accueil pour accompagner les personnes privées d'accès internet.

Plus d'infos sur www.demarches.interieur.gouv.fr

Enregistrez votre PACS en mairie !

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) a été transféré aux mairies depuis le 1^{er} novembre 2017.

Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle.

Ainsi, vous pouvez télécharger votre dossier sur servicepublic.fr et prendre rendez-vous à l'accueil de la Mairie.

Attention, l'enregistrement et la modification des PACS se font uniquement sur rendez-vous, le mercredi après-midi. Ci-après la liste des documents à fournir :

- ◆ Convention de PACS (possibilité d'utiliser le formulaire CERFA)
 - ◆ Un acte de naissance pour chaque partenaire
 - ◆ Une pièce identité pour chaque partenaire (en cours de validité)
 - ◆ Une déclaration conjointe d'un PACS avec les attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire CERFA)
 - ◆ Une pièce complémentaire pour la/le partenaire faisant l'objet d'un régime de protection juridique.
 - ◆ Des pièces complémentaires pour le/la partenaire étranger/ère né à l'étranger.
- Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Une réunion thermique organisée le 30 janvier 2018 à la salle du sous-sol!

**PENSEZ À VOUS INSCRIRE! CONTACT@ENERGIES-SOLIDAIRES.ORG
OU PAR TÉLÉPHONE 013970 23 06**

Dans le cadre de son partenariat avec la Communauté Urbaine, Énergies Solidaires propose des soirées thermiques dans des communes du territoire GPS&O.

Énergies Solidaires est l'association qui porte depuis 2002 l'Espace Info → Énergie du Nord Yvelines.

Un conseil gratuit, neutre et indépendant à votre disposition!

Présent sur tout le territoire national, ce relais local de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'Énergie) a pour mission la lutte contre le réchauffement climatique auprès des particuliers. En effet, toutes les personnes s'interrogeant sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables peuvent contacter leur Espace Info → Énergie.

Ce ne sont pas des entreprises, ils ne vendent rien. Ils délivrent un conseil gratuit en toute objectivité.

Des soirées thermiques pour tout comprendre de la rénovation énergétique!

Les balades thermiques sont animées par deux conseillers info énergie. Des «maisons-types» seront étudiées avec la caméra thermique, ce qui permettra à chacun de pouvoir mieux comprendre comment bien isoler sa propre habitation. La balade se poursuit par une présentation en salle sur la rénovation énergétique : comment isoler ? Où isoler ?

Comment choisir mon isolant ? Quelles aides financières pour mon projet ?

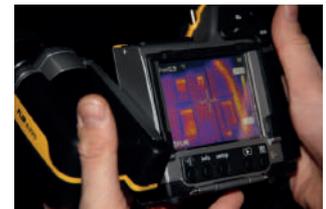
Les modalités de la soirée

Qui ? Tous les habitants de la CU. Sur inscription. Nombre limité à 20 personnes.

Quand ? Un soir sur la période de chauffe. En effet, c'est quand les différences de températures sont importantes entre l'intérieur et l'extérieur, et quand il fait nuit, que les déperditions se font le mieux voir. Plus il fait froid, mieux c'est ! Comment ? Deux conseillers utilisent la caméra thermique le long d'un parcours défini avec la mairie. La balade dure environ une heure Elle est faite à pied. Ensuite, conférence en salle.

Le déroulé de la balade ?

- ◆ Rdv : 19h20 place Erambert
- ◆ Départ : 19h30
- ◆ Fin de la balade : 20h15
- ◆ Début de la conférence : 20h30



Tout le monde peut participer à ces soirées thermiques ! N'hésitez pas à vous inscrire nombreux afin de devenir incollable sur la rénovation énergétique et bénéficier des conseils gratuits et neutres de Conseillers Info Énergie de l'ADEME. Venez nombreux !

Demande d'interventions pour la voirie

Depuis le 1^{er} janvier 2017 et dans le cadre de la compétence voirie, la Communauté Urbaine (GPS&O) gère l'ensemble de voies communales. La voirie est composée de trois volets : la création, l'aménagement et l'entretien.

- ◆ Accotements, talus, terre-pleins centraux, les ronds-points.
- ◆ Arbres d'alignement, murets de soutènement sur accotement
- ◆ Éclairage public
- ◆ Feux tricolores
- ◆ Mobiliers de sécurité ou de propreté
- ◆ Signalétique
- ◆ Signalisation verticale et horizontale
- ◆ Mobiliers urbains

Toutefois, la mairie reste l'interlocuteur privilégié.

Si vous constatez des dysfonctionnements sur la voirie, vous pouvez retirer des formulaires de «demandes d'interventions», à l'accueil de la Mairie.



Déchetterie réservée aux professionnels

POUR LES PROS
DES SOLUTIONS DÉCHETS CHEZ NOUS

SOTREMA
www.sotrema-environnement.fr
01 30 98 36 40

OUVERTURE
d'une déchetterie RÉSERVÉE
AUX PROFESSIONNELS

33, rue Gustave Eiffel
Z.I. des Marceaux
78710 ROSNY-SUR-SEINE

Le 1^{er} Mars 2018

REACTIVITE SERVICE AVEC VOTRE T. AMBIER SERVICE INTERLOCUTEUR D'ACCUEIL DÉCHETS TRAVAIL & RÉCEPTION DU CLIENT

SEINE & OISE

Associations

Culture, Loisirs & festivités

BULLE D'O

L'association Bulle d'O créée en 2015, vous propose des ateliers d'arts plastiques et des cours de gymnastique douce : Les cours d'arts plastiques visent à développer votre créativité. Pour cela Anouck Roussarie artiste plasticienne vous accompagne dans votre démarche artistique et expérimentale. Les ateliers ont lieu : le lundi pour les adultes de 20h à 22h, le vendredi pour les ados à partir de 12 ans de 18h à 20h le samedi pour les enfants à partir de 6 ans de 10h à 11h et à partir de 8 ans de 11h à 12h30
Salle des associations Rue de la Croix Boussey

Contact et renseignements :

Pour de plus amples renseignements Anouck vous répond au 06 76 95 44 07 ou anouck.roussarie@gmail.com

Les cours de gymnastique douce vous offrent un moment de détente, de relaxation tout en vous musclant par des exercices adaptés et respectueux de votre état physique. Claudine Blanc-Fontenille Kinésithérapeute DE spécialisée en Gym Pilate vous coache dans le but d'améliorer votre santé. Les cours ont lieu le lundi de 20h30 à 21h30.

Salle Polyvalente rue de l'église

Pour de plus amples renseignements Claudine vous répond au 06 37 42 37 03 ou claudine.bf@orange.fr

Une exposition des œuvres des élèves des cours d'arts plastiques aura lieu du samedi 2 au dimanche 3 juin 2018 au sous-sol de l'école de Bouafle.

Vous y êtes cordialement invités. Vernissage le samedi 2 juin à partir de 16h.

Sonia Lachter Présidente
06 36 84 01 90

Suivez-nous sur facebook : <https://www.facebook.com/BulleDo.bouafle78/>



DE FIL EN AIGUILLE

Nous pratiquons toutes sortes de travaux d'aiguille : patchwork et quthing, broderie traditionnelle, point compté, tricot et travaux manuels : cartonnage...

Contact et renseignements :

Me. Colette DAUNIS
Téléphone : 01 30 95 27 78

ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école de musique de Bouafle dispense des cours d'instruments de piano, guitare classique, guitare électrique, batterie, percussion, saxophone, clarinette et également des cours de chorale et de formation musicale.

Contact et renseignements :

M. Claude HENNEBELLE
Téléphone : 01 30 90 21 31
Claude.hennebelle@dbmail.com

ÉCHECS ET BOUAFLE

Vous aimez le jeu d'échecs et vous aimeriez bien jouer régulièrement, alors n'hésitez plus à nous rejoindre. N'ayez aucune crainte, tous les niveaux sont représentés. Nous vous accueillerons avec plaisir dans une ambiance conviviale le mercredi à partir de 20H00.

Contact et renseignement :
Monsieur Jean-Louis HAMEAU
Téléphone : 01 30 91 09 35
poumat@free.fr

LA COMPAGNIE DE LA FORTELLE

Notre association a pour but de promouvoir l'univers médiéval fantastique au travers de marchés médiévaux, de spectacles d'ateliers artisanaux et de jeux de rôles.

Un peu d'aventure vous tente, la magie vous fait des clins d'œil ou bien simplement la gloire et la fortune sont vos motivations, rejoignez-nous.

C'est une association destinée aux adultes.

Contact et renseignements :

Téléphone : 06 28 49 12 66
compagniedelafortelle@gmail.com

L'AMICALE DU PERSONNEL

L'amicale, c'est un bureau de membres bénévoles qui œuvrent pour organiser et proposer des animations aux Bouaflais. Elle est à l'initiative du marché de Noël, qui se déroule chaque année sur la Place Erambert.



Le nouveau bureau de l'amicale souhaite s'investir davantage et proposer régulièrement des animations.

Contact et renseignements :

Facebook : amicale bouafle
Téléphone : 01 30 95 51 18

L'ESPÉRANCE DE BOUAFLE

Une association du patrimoine communal de Bouafle. L'Espérance est un orchestre d'harmonie créé il y a maintenant 150 ans.

Un orchestre d'harmonie est constitué d'instruments à vent tels que trompettes, tubas, trombones, saxophones, flûtes,

clarinettes, cors... et de percussions telles que la batterie, les timbales, le xylophone, tambourins, bongos... Nous sommes actuellement entre 25 et 30 musiciens.



L'orchestre d'harmonie peut aborder un grand nombre de genres de musiques parmi lesquels la variété, la musique de films, le jazz, la musique classique. Nous donnons chaque année au moins 4 concerts et nous participons à des manifestations patriotiques, marchés de Noël, fête de la musique, vœux de maires...

Alors qu'il y a quelques années, tous les musiciens étaient de Bouafle, aujourd'hui seuls 4 d'entre nous habitent le village. L'Espérance fait partie du patrimoine de la commune et elle a longtemps contribué à maintenir au sein du village une forte culture musicale.

Aidez-nous à retrouver et à partager cette culture !

Apprenez la musique et venez nous rejoindre. Vous apprécierez le plaisir de jouer au sein d'un orchestre dans une ambiance passionnée et conviviale et, si vous n'êtes pas musicien, venez nous écouter. Vous ne le regretterez pas ! Nous répétons le lundi soir à 19h45 au sous-sol de l'école.

Contact et renseignements :

Président : Jean DUMONTEL
06 83 85 07 02, jean@dumontel.fr
Secrétaire : Teresa WOEHREL-LEMPKE
06 60 48 28 17, teresa.lempke@wanadoo.fr
Chef de musique : Laurent HEMERYCK
06 03 50 89 26, laurent.hemeryck@free.fr

LES AMIS DE L'ÉCOLE DE BOUAFLE

Nous sommes un groupe de parents d'élèves bénévoles qui organise des animations pour les enfants du village : Halloween, la bourse aux jouets, le Noël des enfants, le bal des enfants, le loto des enfants, Pâques et la Kermesse. L'association subventionne les écoles maternelles et élémentaires pour des activités pédagogiques, des manifestations et sorties scolaires.

Nous avons à cœur de rassembler les familles du village dans un esprit de solidarité pour développer entre elles des liens d'amitié.

Notre assemblée générale se déroule en septembre et tous les parents souhaitant participer à cette aventure humaine, pour le plaisir de nos enfants, sont les bienvenus !

Contact et renseignements :

Contact : Mme Aurélie PARDO (Présidente)
Tél. : 06 14 92 60 70
Adresse mail : aureliepardo26@gmail.com

Renseignements : lesamisdelecoledebouafle@gmail.com
www.facebook.com/amisdelecoledebouafle

LES AMIS DU 3^e ÂGE

Contact et renseignement :

Mme Françoise HERSERANT
Téléphone : 01 30 95 51 66

LOISIRS ET CULTURE

Notre association a pour but de réunir petits et grands autour de diverses manifestations : pièces de théâtre, expositions, sans oublier d'inviter les enfants à rencontrer le Père Noël, ou à déguster la traditionnelle galette des rois.

Les deux dernières manifestations s'accompagnant d'un spectacle et d'un goûter. Si vous voulez rejoindre notre équipe de bénévoles nous sommes à votre disposition et à votre écoute.

> INFORMATION : Cette année, en raison du coût et du manque de participants, la traditionnelle galette des rois, organisée par notre association, n'aura pas lieu et sera remplacée par un « ATELIER CUISINE » avec petite participation financière (achat ingrédients). Les enfants encadrés par leurs parents et une ou deux bénévoles de notre association, fabriqueront, cuiront et dégusteront leur galette.

Si nous rencontrons le succès espéré, d'autres ateliers suivront avec bien sûr des thèmes différents.

À partir de janvier 2018, des cours de théâtre se dérouleront à la salle du sous-sol. Ouvert à tous !

Pour rire et faire rire, prendre la parole en public avec aisance, améliorer sa répartie, vous glisser dans la peau de personnages improbables, faire baisser votre taux de cholestérol ou bien décupler votre popularité sur Snapchat... LE THÉÂTRE EST FAIT POUR VOUS !

Alors rejoignez-nous à partir de janvier 2018 :

Les jeudis de 18h30 à 20h00 : Cours Adolescents

Les samedis de 18h30 à 20h00 : Cours Adultes

Le 1^{er} cours est gratuit !

Renseignements et inscriptions :

Jérôme : 06 63 28 20 51 - Jerome.padovani@protonmail.com

Contact et renseignement :

Me Agnès HOUDIN, Présidente
Téléphone : 06 33 40 38 51
agnes.houdin@gmail.com

Éducation

LES PETITS LUTINS DE BOUAFLE

Depuis sa création en décembre 2015, l'association des assistantes maternelles ouverte aux parents « les petits lutins de Bouafle » continue de croître.

Nous proposons, 3 matinées : lundi, mercredi et vendredi de 9h à 11h30 à la salle des associations de Bouafle (Rue de la croix Boussay, proche du centre de loisirs).

Associations

Durant les matinées, les enfants participent à des activités ludo-éducatives.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous joindre :
Madame Gossé Chantal, Présidente au 06 03 62 45 45
Madame El Mzouti Houda, Secrétaire au 06 21 03 78 82
Notre blog : <http://lespetitslutinsdebouafle.centerblog.net/>

Environnement

A.R.B.R.E

L'A.R.B.R.E, que fait l'association l'A.R.B.R.E, beaucoup de personnes se posent la question.

Cette association entretient deux parcelles privées (prêtées gracieusement par les propriétaires) situées sur la commune de BOUAFLE, à la pointe de Charnelles et rue de la Beauce, dans le but de permettre que les regards se portent sur des terrains entretenus, tondu et fleuris.

C'est notre contribution au respect de la ruralité de notre village.

Nous participons également à l'opération «Nettoyons la nature ».

Mais certains reproches ont eu raison de notre bonne volonté, de notre dévouement, de la tonte (une fois par semaine), du désherbage, du fleurissement et du plaisir de faire plaisir, et conduisent le bureau de l'A.R.B.R.E. à démissionner.

Si vous souhaitez que cette activité continue, vos candidatures sont à envoyer à Marc LEFEBVRE, le Président, rue du Vivier. Nous maintiendrons l'entretien jusqu'au printemps, et nous arrêterons après la floraison des tulipes et des jonquilles que nous venons de planter. La dernière assemblée générale aura lieu le 24 février 2018 à 14h. Salle du sous-sol scolaire.

Contact et renseignements :

Monsieur Marc LEFEBVRE
Téléphone 06 08 25 32 55
Arbre.bouafle@hotmail.com

Anciens combattants

FNACA

Fédération National des Anciens Combattants en Algérie, comité de Bouafle

Contact et renseignement :

Monsieur Marc CHAUVIN
21 rue Laguillermie – 78410 BOUAFLE
Téléphone : 01 30 95 51 24
marcleon.chauvin@orange.fr

UNC

Contact et renseignement :

Monsieur Gilbert TRANCHANT
60 rue du Pré Seigneur – 78410 BOUAFLE
Téléphone : 01 30 95 57 41

Sports

ASSOCIATION CHASSE DE BOUAFLE

Contact et renseignement :

Monsieur Thierry GAUTIER
Téléphone : 01 30 90 02 79

ESBF FOOTBALL

(Entente Sportive Bouafle - Flins)

L'année 2017 a été marquée par la création d'une section «séniors Féminines » en septembre dernier. L'ESBF a la vocation et la faculté de former et de faire performer des joueurs de football, dans toutes les catégories. Notons également, un très bon parcours des joueurs U11 qui ont décroché le titre de champions des Yvelines.



On compte 20 entraîneurs, présents pour encadrer et entraîner les 330 licenciés du club.

L'ESBF a créé depuis deux ans la Bouafle Flins ACADEMY 78 qui est, le pôle élite de l'école de foot. L'objectif est de former les meilleurs jeunes footballeurs possible pour qu'ils puissent réussir à intégrer des centres de formation de clubs pros plus tard. Ainsi, en novembre, deux jeunes footballeurs du club se sont démarqués et se sont engagés pour les prochaines saisons en faveur du Stade Malherbes de Caen. Pour la saison prochaine, nous rappelons que les inscriptions se feront en juin 2018 pour la rentrée de septembre 2018. L'ESBF accueille les enfants dès l'âge de 5 ans.

Inscriptions pour la saison prochaine à en juin 2018

Pour les jeunes : 120€ Bouaflais et 140€ extérieurs

Pour les adultes : 140€

Membres du Bureau :

Président : François-Xavier SCHNEIDER

Vice président : Jean-Paul BRAZ

Trésorière : Karine BRAZ

Secrétaire : Nathalie Bernard

Contact et renseignements :

M. François-Xavier SCHNEIDER Président

Téléphone : 06 76 53 03 98

ententesportivebf@gmail.com

HAKKEN-DO-KARATÉ

LE KARATE EN PLEINE FORME !

Depuis plus de 25 ans le club de Karaté de Bouafle vous fait partager sa passion. Autrefois appelé Fujiyama Karate Bouafle, maintenant Hakken Do Karaté Bouafle, le club et son équipe technique vous emmène comme son nom l'indique sur la voie de la découverte. Toutes les générations ainsi que toutes les aspirations se croisent, de 4 ans à 66 ans avec 80 licenciés.



Devenir ceinture noire, se remettre en forme, apprendre à se défendre, pratiquer la compétition, le club est ouvert 3 jours par semaine pour vous proposer tout cela.

Pour les petits 4/5 ans, nous vous proposons le baby Karaté. Motricité, découverte de sport d'opposition, les enfants pourront découvrir la pratique du karaté à leur rythme à raison d'une séance par semaine.

Pour les adeptes, de la remise en forme, le club vous propose la pratique du karaté en musique. Cardio, renforcement musculaire, cross-fit, à partir de 15 ans, cette discipline permet d'améliorer la condition physique générale et de se tonifier.

Concernant le karaté pour tous et pour les compétiteurs, le club est ouvert 3 soirs par semaine à raison de 3 séances. Débutants enfants (à partir de 6 ans), enfants confirmés et adultes, les mardi, mercredi et vendredi.

Les générations se suivent ainsi que les performances, l'an passé, nous avons eu 1 ceinture noire 1^{er} Dan supplémentaire et pas des moindres Lahcen 66 ans ! Comme quoi à tout âge, le travail paie. Pour nous suivre, n'hésitez pas à regarder notre page sur Facebook !

En compétition, ce fut aussi une année faste.

En combat, la liste est longue avec Lucie Bidault, 1^{re} au championnat des Yvelines Combat en Juniors -55 kg, a participé au championnat d'Île de France en Juniors -55 kg, sélectionnée dans l'équipe des Yvelines surclassée en Seniors, a participé à l'open international d'Ecquevilly en Combat Juniors, a participé au championnat de France des ligues dans l'équipe des Yvelines, Thomas Guégan, a participé au championnat des Yvelines Combat en Cadet - 55 kg, a participé à l'open international d'Ecquevilly en Combat Cadets, Dayen Benali, 2^e au championnat des Yvelines Combat en Juniors -63 kg, 5^e au championnat d'Île de France en Juniors -63 kg (sélectionné aux France), a participé à l'open international d'Ecquevilly en Combat Juniors, remplaçant dans l'équipe des Yvelines, Loann Bidault, 3^e au championnat des Yvelines Combat en Cadets -60 kg, a participé à l'open international d'Ecquevilly en Combat Cadets, Pierre Lenfant, 2^e à l'open des Yvelines Combat en Minimes -60 kg, 2^e au championnat des Yvelines Combat en Minimes -60 kg (sélectionné aux IDF), sélectionné dans l'équipe des Yvelines – 2^e par équipe au tournoi IDF, Clément Lemaire, A Participé à l'open des Yvelines Combat en Pupilles, Yanice Akhribech, 2^e au championnat des Yvelines Combat Benjamins -45 kg, Nathan Charles, 3^e à l'open des Yvelines Combat en Pupilles -25 kg, François-Xavier Meugin, 5^e l'open des Yvelines Combat en Benjamins -40 kg, a participé au championnat des Yvelines

Combat en Benjamins -40 kg, sélectionné dans l'équipe des Yvelines – 2^e par équipe au tournoi IDF

En kata, Eva Vang, a participé à l'open des Yvelines Kata Benjamins, au championnat des Yvelines Kata Elite et Honneur Benjamins, Inès Yao, a participé à l'open des Yvelines Kata Minimes, a participé au championnat des Yvelines Kata Minimes, Charlie Hérou, a participé à l'open international d'Ecquevilly Kata Pupilles, Romane Hérou, a participé à l'open international d'Ecquevilly Kata Poussines, En tout cas, enfants et adultes, hommes ou femmes, n'hésitez pas à faire les deux séances d'essai avant de vous inscrire pour voir si cette pratique vous convient ainsi que l'ambiance du club.

À bientôt et RdV à la salle polyvalente de Bouafle !

LES AMIS DE LA DANSE

Notre association pratique depuis 20 ans, l'enseignement de la danse de société.

Depuis la rentrée septembre 2017, nous proposons 2 cours le jeudi :

de 20h à 21h pour les élèves les plus avancés,
de 21h à 22h pour les élèves débutants.

Nos cours sont très dynamiques, encadrés par Alain, professeur diplômé et réputé de notre région.

Faites-vous plaisir et venez danser avec nous.

Vous serez les bienvenus !

Contact et renseignement :

Mme Jocelyne DUFAYS

Téléphone : 06 83 15 91 40

jocedance@yahoo.fr

LES MARCHEURS DE BOUAFLE

L'Association a pour but de se rencontrer deux fois la semaine (le mardi et le jeudi matin). Un rendez-vous familial qui permet de se rencontrer, de partager un moment de détente et de convivialité.

Contact et renseignement :

M. Bernard DUBOST

Téléphone : 01 30 90 15 90 ou 06 46 48 27 75

TENNIS CLUB

Le tennis, un sport pour tous !

Contact et renseignement :

M. Florian COURTAÏN

Téléphone : 06 45 63 06 15

flocourtain@gmail.com

LES TRAILERS DES FONDS DE CAYENNE

Contact et renseignement :

M. Loïc JAOUEN AU 06 29 07 13 45

www.trailseinemauldre.com

Calendrier prévisionnel

Événement	Date	Mois	Lieu
Après-midi crêpes « la marche »	3	JANVIER	salle du sous-sol
Carnaval « Loisirs et Culture »	17	FÉVRIER	Salle du Sous-sol
Remise des sacs de déchets verts Ateliers municipaux	17 & 24	MARS	
Course aux œufs « les amis de l'école » dans les écoles	7	AVRIL	
Bourse aux livres « amicale du personnel »	15	AVRIL	salle du sous-sol
Tournoi familial d'échecs « les échecs »	6	MAI	Salle des associations
Brocante « les amis du 3 ^{ème} âge »	10	MAI	Place Erambert
150 ans de l'harmonie de Bouafle	20	MAI	Salle du sous-sol + agora
Exposition bulle d'O	2 & 3	JUIN	Salle du sous-sol
Fête de fin d'année « les petits lutins »	16	JUIN	salle des associations
Remise des dictionnaires et kermesse des écoles	23	JUIN	salle du sous sol + écoles
Atelier galette « Loisirs et Culture »	20	JANVIER	salle du sous-sol
Bal des enfants « les amis de l'école »	10	FÉVRIER	salle du sous-sol
Vide dressing adultes « Amicale du personnel »	18	MARS	salle du sous-sol
Audition de l'école de musique	25	MARS	Salle polyvalente
Loto des enfants « les amis de l'école »	25	MARS	Salle du sous-sol
Bourse à la puériculture « les petits lutins »	8	AVRIL	salle du sous-sol
Vente du muguet « amicale du personnel »	1	MAI	Place Erambert + Boulangerie
Cérémonie du 8 mai 1945	8	MAI	
Journée découverte « yoga »	13	MAI	salle polyvalente
Tournoi de pétanque « l'amicale du personnel »	26	MAI	Ateliers municipaux
Fête de la musique	22	JUIN	salle Agora
Fête du village	30	JUIN	Place Erambert

des manifestations 2018

	S	
	E	
	P	
	T	
	E	
	M	
	B	
	R	
	E	
	O	
	C	
	T	
	O	
	B	
	R	
	E	
	N	
	O	
	V	
	E	
	M	
	B	
	R	
	E	
	D	
	E	
	C	
	E	
	M	
	B	
	R	
	E	
	E	
Portes ouvertes « les petits lutins » Salle des associations	15	16 Trail des fonds de Cayenne Départ + salle polyvalente
Foire à tout « Amicale du personnel » Rue de Flins	23	
Théâtre « Loisirs et Culture » Salle du sous-sol	6	7 Bourse à la puériculture « les petits lutins » Salle du sous-sol
Halloween Salle du sous-sol	31	
Cérémonie du 11 novembre Cimetière + salle du sous-sol	11	17 Concert de la Sainte Cécile « L'Harmonie de Bouaffle » Salle du sous-sol
Bourse aux jouets « Les amis de l'école » Salle du sous-sol	25	
Marché de Noël nocturne « L'amicale du personnel » Place Erambert	8	16 Père Noël « Loisirs et Culture » Salle du sous-sol

Naissances :

■ DORÉ Marius Luis Christian Guillaume	né le 05/02/2017
■ FERREIRA FERNANDES Valentine	née le 07/03/2017
■ MAXY DELPERDANGE Camillia Jocelyne	née le 04/04/2017
■ BRULON JÉGOU Fantine Capucine	née le 10/04/2017
■ BELLAKHCHAF Youcef Saad	né le 30/04/2017
■ BOUDEHOUS Ana	née le 13/05/2017
■ LAROCHE Emma Agnès Sélène	née le 15/05/2017
■ JAVOISE Robin Louis Jean	né le 28/05/2017
■ RUDINGER Laurana Jacqueline Maélys	née le 02/06/2017
■ SERRA Nolan	né le 10/06/2017
■ EL AABOUNI Illi-Nour	née le 30/06/2017
■ L'HUILIER Noémie Yannick Muriel	née le 23/07/2017
■ DAUNIS HERBIN Léa Cyrielle	née le 12/08/2017
■ NEY VIGIER Noélie	née le 16/08/2017
■ DANDIN Aurore Maxime Lily	née le 25/08/2017
■ FRANCOIS Marvin Gabriel	né le 29/08/2017
■ COGNET Noa Roberta Isabelle	née le 02/09/2017
■ DINIS Ruben	né le 09/09/2017
■ AFAZIZ Salma	née le 14/09/2017
■ PRIBILE Tom Alain	né le 30/09/2017
■ SY Isaac Amadou Bruno	né le 30/09/2017
■ CHEMIN Maëlyne	née le 05/10/2017
■ OUBELAID Assia	née le 21/10/2017
■ PARIS Charlotte Elisabeth Michèle Janine	née le 26/10/2017
■ MARION Lucy Brigitte Lucienne	née le 26/10/2017
■ TRAORÉ Rokia Madeleine	née le 07/11/2017
■ BENDAOU Aliya	née le 17/11/2017
■ BENDAOU Imran	né le 17/11/2017
■ BOURGEOIS Tom	né le 25/11/2017

MARIAGE

■ BARBIER Julien Sébastien & ARCHENAUT Laure Elodie	le 11/02/2017
■ DAUNIS Antoine Bertrand Marcel & HERBIN Céline Josiane Sylvie	le 04/03/2017
■ OLLIVIER Michaël Christian Raymond & GARNIER Delphine Andrée Raymonde	le 08/04/2017
■ ULU Okay & GENC Asiye	le 16/05/2017
■ LACOUR Julien & MIRATO Mélanie Géraldine	le 03/06/2017
■ PÉRONNET Arnaud Jean Michel & LE BASTARD Avigaële Odile	le 04/08/2017
■ VERRE Thomas Albert Pierre & ROYNARD Sophie Véronique Valérie	le 02/09/2017

■ GRÉAUME Michel Maurice	le 07/01/2017
■ LAGACHE Daniel Clément Marius	le 07/01/2017
■ LUCBERT Christian Henri Charles	le 13/03/2017
■ PENNELLE Gilles René	le 04/03/2017
■ AGRON veuve FONTAINE Paulette Lucie	le 10/04/2017
■ CÉDOLIN Robert	le 24/04/2017
■ DUVAL veuve MARTINEAU Julia Louise	le 31/05/2017
■ LE FEVRE veuve RIO Rosalie Marie Joseph	le 29/07/2017
■ PRIBILE Alain Henri	le 09/08/2017
■ LEPELTIER épouse DESDOIGTS Yvonne Marthe	le 12/10/2017
■ RENARD Veuve MONTCHARMONT Suzanne	le 17/12/2017
■ YARD Serge	le 20/12/2017

DÉCÈS